



Administration de pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

Le 12 février, 2020

AVIS – Test écrit de connaissances générales

En prévision des prochains recrutements d'apprentis pilotes, l'Administration de pilotage des Laurentides offre la possibilité aux candidats intéressés de se présenter au test écrit de connaissances générales les :

Mardi le 10 mars 2020 à Montréal
Jedi 14 mai 2020 à Trois-Rivières
Vendredi 10 juillet 2020 à Québec
Jedi 3 septembre 2020 à Trois-Rivières
Jedi 19 novembre 2020 à Québec
Jedi 14 janvier 2021 à Montréal

Le test écrit de connaissances générales fait partie des conditions d'admissibilité d'un apprenti pilote. Le candidat intéressé doit fournir :

1. Une copie conforme d'un document établissant qu'il est un citoyen canadien ou un résident permanent conformément à la Loi sur le pilotage (acte de naissance ou tout autre document officiel indiquant la date et le lieu de naissance).
2. Une copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada.

Le test est donné en présence d'un jury d'examen. Il est d'une durée de 3 heures et il comporte des questions sur les connaissances générales de la navigation à proximité du littoral, y compris sur les connaissances de la manœuvre des navires, des instruments de navigation, de l'usage des cartes marines, de la météorologie, de la navigation dans les glaces sur le fleuve Saint-Laurent et du calcul des marées. Le programme d'études se trouve sous la rubrique « Apprentis pilotes – Examen d'entrée » du site web de l'Administration (http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/Entrance_Examination_f.asp). La note de passage est de 70 %.

Les candidats intéressés qui ne répondent pas pour l'instant à toutes les conditions préalables énumérées à l'article 26.2 du *Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides* (http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,_c._1268.pdf) peuvent se présenter au test écrit de connaissances générales en vue des recrutements des années à venir. Il est à noter que le candidat qui échoue trois fois à ce test ne sera plus admissible aux futurs examens sur le

pilotage, comme le mentionne l'article 29 (1) du *Règlement de l'Administration de pilotage des Laurentides* ([http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C., c. 1268.pdf](http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C.R.C.,_c._1268.pdf)).

Par la suite, il sera de la responsabilité du candidat de surveiller les avis de recrutement publiés par l'Administration de pilotage des Laurentides et qui seront affichés sur son site web http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp. Ces avis indiqueront les conditions préalables et les dates limites auxquelles les candidatures doivent être reçues.

Des frais de 111,00 \$ (plus taxes applicables) pour un **total de 127,62 \$** sont exigés pour l'ouverture et l'étude du dossier. Ce montant garantira également l'inscription du candidat au test écrit. Il est possible de payer par chèque, carte de crédit ou virement bancaire.

Des frais de 522,00 \$ (plus taxes applicables) pour un **total de 600,17 \$** sont exigés pour le test écrit. Ce montant doit être acquitté avant la tenue du test.

Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le retourner, avec les documents exigés, par courriel ou par la poste au plus tard une semaine ouvrable avant la date prévue du test.

Pour toutes autres informations, s'adresser à :

Madame Patricia Hébert
Directrice – Sécurité maritime
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410
Montréal QC H3A 3L4
514-283-6320, poste 211

Adresse courriel :
operations@apl.qc.ca

Site web :
http://www.pilotagestlaurent.gc.ca/homePage_f.asp

Loi et Règlements :
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cs/P-14>
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/DORS-2000-132>
<http://laws.justice.gc.ca/fr/showtdm/cr/C.R.C.-ch.1268>



Administration de pilotage des Laurentides
Laurentian Pilotage Authority

Formulaire d'inscription au test écrit de connaissances générales

Nom:	Prénom :
Adresse :	
Ville :	Code postal:
Téléphone :	Courriel :

Date du test	Lieu	Cocher
10 mars 2020	Montréal	<input type="checkbox"/>
14 mai 2020	Trois-Rivières	<input type="checkbox"/>
10 juillet 2020	Québec	<input type="checkbox"/>
3 septembre 2020	Trois-Rivières	<input type="checkbox"/>
19 novembre 2020	Québec	<input type="checkbox"/>
14 janvier 2021	Montréal	<input type="checkbox"/>

Documents requis	Cocher
Paiement de \$127,63 taxes incluses à l'Administration de pilotage des Laurentides	<input type="checkbox"/>
Copie conforme d'un document de citoyen canadien ou résident permanent	<input type="checkbox"/>
Copie conforme d'un certificat de compétence délivré en vertu de la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada	<input type="checkbox"/>

Faire parvenir le formulaire d'inscription et les documents exigés par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Madame Patricia Hébert
Directrice - Sécurité maritime
Administration de pilotage des Laurentides
999, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 1410
Montréal QC H3A 3L4
operations@apl.gc.ca